

FORMATION CANCER & ENVIRONNEMENT :

MOBILISER LES ACTEURS EN REGION

Bertrand Garros

Président de la Conférence régionale de la santé et de
l'autonomie (CRSA) Nouvelle-Aquitaine

10 et 11 décembre 2020

MOBILISER LES ACTEURS EN REGION



- Le contexte de la mobilisation
- Les conditions de la mobilisation
- Les acteurs de la mobilisation
- Les modalités de la mobilisation

Le contexte de la mobilisation (1/2)

1 – La prise en compte de l'environnement

- De très nombreux débats portés par les mouvements écologistes, les élus, les institutions (CESE et CESER) et de très nombreuses associations
- Un secteur « concurrentiel »
- La Ligue, un acteur nouveau, pas encore très bien identifié

Le contexte de la mobilisation (2/2)

2 – Ligue et cancers

- Une « visibilité » traditionnelle : poumon, sein, colo-rectal, peau...
- Des facteurs de risque comportementaux : tabac, alcool, soleil...
- Des actions en matière de recherche, de dépistage, de soins, d'accompagnement des malades

Les conditions de la mobilisation (1/3)

1 – Elargir la vision mais sans rupture

- Recherche : nouveaux facteurs de risque
- Prévention : actions sur les milieux (de vie, de travail...)
- Accompagnement : accès à un environnement de proximité sain (alimentation, maison, école, entreprise...)

Les conditions de la mobilisation (2/3)

2 – Avoir une vision des enjeux la plus partagée possible

- Une information scientifique complexe à s'appropriier (exposome, effets cocktail...)
- Des incertitudes plus ou moins fortes avec des normes variables
- Des controverses entre scientifiques et/ou institutions
- Des intérêts économiques divergents

Les conditions de la mobilisation (3/3)

3 – Faire état de capacités concrètes d’agir

- Avoir une action directe dans son environnement de proximité (par exemple choix alimentaires, produits d’entretien, mobilier, vêtement...)
- Ne pas mettre en situation d’échec par des impossibilités d’accès à des produits sains ou des comportements adaptés
- Avoir une action collective sur des décisions ayant un impact collectif (par exemple épandage)

Les acteurs de la mobilisation (1/6)

1 – La population, les citoyens

- Approche territoriale, communautaire, de proximité
- Approche globale, mouvement d'opinion

Les acteurs de la mobilisation (2/6)

2 – Les professionnels et le monde du travail

- Les professionnels de santé
 - informer, expliquer, convaincre
 - agir sur les milieux de soins
 - les ordres, les fédérations, les URPS...
- Les autres professionnels
 - par secteur d'activité (agriculture, bâtiment, industrie...)
 - les fédérations professionnelles
 - les syndicats de salariés

Les acteurs de la mobilisation (3/6)

3 – Les élus et les services des collectivités

- Les parlementaires
- Les municipalités, communautés de communes, agglomérations...
- Les conseils départementaux
- Le conseil régional

Les acteurs de la mobilisation (4/6)

4 – Les services de l'Etat et les institutions

- Les services de l'Etat (ARS, EN, agriculture, environnement, travail...)
- Les organismes de protection sociale (assurance maladie obligatoire et complémentaire)
- Les CESER (conseil économique social et environnemental régional)

Les acteurs de la mobilisation (5/6)

5 – Les corps « intermédiaires »

- **Le tissu associatif**
 - à orientation environnementale
 - à orientation autre (exemple association de consommateurs, fédération parents d'élèves...)
- **Les organismes de prévention « effecteurs »**
 - à vocation généraliste
 - à vocation spécialisée

Les acteurs de la mobilisation (6/6)

6 – Les instances de démocratie en santé

- Les conférences régionales de la santé et de l'autonomie et les conseils territoriaux de santé
- Les commissions des usagers dans les établissements
- Les instances de représentation des patients, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, France Assos Santé

Les modalités de la mobilisation (1/4)

1 – L'intervention dans les milieux, dans les territoires

- Milieu de vie, de scolarisation, de travail...
- Triple action
 - informer, former
 - modifier les comportements courants, les achats, les habitudes alimentaires, évolution modes de production...
 - modifier des dimensions plus structurelles (mobilier, bâtiment, changement de modes de production...)

Les modalités de la mobilisation (2/4)

2 – Les débats publics

- Etre partie prenante des débats publics
- Organiser des débats publics
- Intervenir dans les médias et les réseaux sociaux
- L'intervention auprès des élus

Les modalités de la mobilisation (3/4)

3 – Les dispositifs

- Le plan régional santé environnement (PRSE) prochainement révisé
- Les programmes régionaux ou territoriaux de santé, les contrats locaux de santé...
- Tous les projets d'établissements, de maisons et centres de santé, de CPTS...
- Les chartes de bonnes pratiques

Les modalités de la mobilisation (4/4)

4 – Définir une stratégie

- Choisir des thématiques et des cibles en fonction des réalités locales (ne pas se disperser)
- A l'échelle d'une région, avoir une cohérence d'ensemble
- Construire des stratégies d'alliance

En conclusion, quelques exemples réalisés

- Dans les cantines (alimentation, vaisselle..)
- Dans les maternités (maternité « saine »)
- Dans les écoles (cartable « sain », aération des locaux, mobilier...)
- Dans les entreprises (modification de tous les produits d'entretien)
- Dans le bâtiments (suppression de certains matériaux...)
- Dans l'agriculture (des modes de production en évolution, des chartes avec les professionnels de santé et la population...)
- Des espaces de concertation, des observatoires locaux de l'environnement

FORMATION CANCER & ENVIRONNEMENT :

MOBILISER LES ACTEURS EN REGION

Bertrand Garros

Président de la Conférence régionale de la santé et de
l'autonomie (CRSA) Nouvelle-Aquitaine

10 et 11 décembre 2020